CHAPITRE 5. CARNET DE PHOTOMONTAGES



Page volontairement laissée 'blanche', afin de permettre une meilleure lecture du carnet de photomontages suivant (correspondance visuelle en vis-à-vis).



Informations sur les prises de vue et l'utilisation des photomontages

Les photomontages présentés dans le carnet ont été réalisés et commentés par le Bureau d'études AUDDICE environnement (prises de vues, simulations et mise en planche). L'analyse des photomontages a permis de mettre en évidence l'impact du projet concernant les aspects paysagers et patrimoniaux de l'aire d'étude éloignée.

Le photomontage est l'insertion des éoliennes dans une photographie prise en direction de la zone d'implantation. En intégrant les caractéristiques des éoliennes du projet (géométrie et implantation), une image réaliste sur les plans graphique et géométrique est obtenue, qui se rapproche le plus possible d'une photographie du projet une fois construit. Le paysagiste peut ainsi évaluer, en un lieu précis, dans les conditions particulières de la prise de vue, l'impact visuel du projet.

Sur un support papier, la représentation visuelle du projet envisagé n'est possible que par l'intermédiaire du photomontage. Il constitue un excellent support de concertation et d'évaluation et a l'avantage de pouvoir être diffusé facilement. Il est à considérer comme un outil d'évaluation qui permet d'avoir une impression «réaliste» des effets du projet. Il a une grande importance et, comme tout média visuel, fait aussi appel au «ressenti» qui échappe plus ou moins à l'analyse cartésienne.

Une seule photographie ne suffit pas à la présentation d'un photomontage alors qu'il est souhaitable de montrer l'environnement du projet. Ainsi, les photomontages présentés ont un format «panoramique» issu de l'assemblage de trois prises de vue initiales.

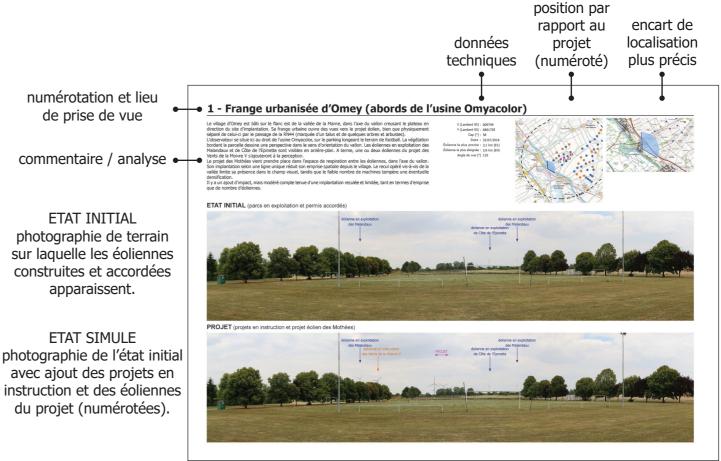
Les photomontages ont fait l'objet d'une optimisation pour correspondre à la «perception réelle». Ces vues correspondent au rendu fidèle de ce que le parc éolien serait en réalité. Pour ces présentations optimisées (double page A3), l'observateur est invité à regarder chaque photomontage du document au format A3 en le tenant à une distance d'environ 45 cm de ses yeux. En superposant le photomontage avec le paysage réel, il est alors possible d'apprécier la dimension des éoliennes insérées dans les simulations.

Remarque sur la lisibilité des éoliennes

Il est convenu que les éoliennes en exploitation ne sont pas resimulées sur les photomontages, afin de conserver la visibilité par temps réel des éoliennes dans le paysage.

Une différence de perception est donc possible avec les éoliennes simulées (permis accordés, projets en instruction et projet), qui peuvent apparaître beaucoup plus visibles que dans la réalité.

Nomenclature de lecture des photomontages



Remarques:

Une vue colorisées des éoliennes (sur fond gris) est proposée en page suivante, afin de situer précisément le projet parmi le contexte éolien lisible.

PROJET A TAILLE REELLE en tenant le document à 45 cm des yeux, cette présentation permet de rendre compte des effets du projet à taille réelle.

Les commentaires des photos n'apparaissent plus afin de ne pas surcharger les représentations et d'avoir une vue la plus claire possible (représentative de la vue réelle).



de prise de vue

ETAT INITIAL

apparaissent.

ETAT SIMULE

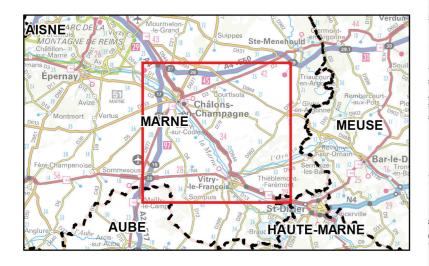
N°	LOCALISATION	PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	AXES ROUTIERS	CUMUL EOLIEN
1	Frange d'Omey, face à l'usine			x		X
	d'Omyacolor			^		^
2	Cœur de vie d'Omey (proximité mairie)			X		
3	Frange d'Omey proche du site d'implantation			Х		
4	Place de l'église de la Chaussée- sur-Marne		X (MH)			
5	Frange de la Chaussée-sur-Marne (lotissement proche)			Х		Х
6	Rue principale de la Chaussée-sur- Marne	Х		Х		:
7	Site archéologique de la Chaussée et GR654	Х	X (MH)			Х
8	Frange de Pogny proche du site d'implantation			х		х
9	Centre de vie de Pogny (zone commerciale)			х		
10	Cimetière de l'église de Pogny		X (MH)			
11	Maison isolée en frange de Pogny (vallée de la Moivre)	Х		Х		Х
12	Abords de l'étang de loisirs de Pogny	Х		Х		Х
13	Frange de Francheville tournée vers le site			Х		Х
14	Parvis de l'église de Francheville		X (MH)			
15	Accès nord à Francheville (RD54)			X (silhouette)		Х
16	Frange et sortie sud de Dampierre			Х		
17	Parvis de l'église de Dampierre		X (MH)			
18	Frange de Saint-Jean-sur-Moivre			Х		
19	RD1, en approche ouest de Saint- Jean-sur-Moivre	X (vallée de la Moivre)	X (église de Dampierre)		X	X
20	RD1, en approche ouest de Marson	X	X (église de Marson)		X	X
21	Parvis et entrée de l'église de Marson		X (MH)			
22	Frange de Marson, ouverte vers le site			х		
23	Sortie ouest de Aulnay-l'Aître			Х		
24	Frange et sortie nord d'Ablancourt			Х		
25	RD81, en entrée ouest de Songy			Х		
26	Place ouverte de l'église de Songy		X (MH)			

27	Place ouverte de Saint-Martin-aux- Champs			х		
28	Frange sud surélevée de Cheppes- la-Prairie			X		
29	Abords du château de Vitry-la-Ville		X (MH et Site)			
30	RD54, en approche de Vitry-la-Ville par l'ouest	X (vallée de la Marne)	X (château)	X (silhouette)	Х	X
31	Urbanisation lâche entre Vouciennes et Vitry-la-Ville			x		
32	Sortie sud de Vésigneul-sur-Marne			х		X
33	Lotissement à l'est de Saint- Germain-la-Ville			X		X
34	RD302 entre Saint-Martin et la Chaussée-sur-Marne	X (vallée de la Marne)				
35	RN44, au droit du giratoire de Saint-Germain-la-Ville	Х			Х	X
36	RN44, au droit d'Ablancourt et Aulnay-l'Aître	Х			Х	X
37	Frange et sortie sud de Mairy-sur- Marne			х		
38	Frange et sortie sud de Chepy			X		X
39	Sortie ouest de Saint-Amand-sur- Fion		X	x		
40	Frange sud de l'Epine (village de plaine)	Х	X (UNESCO)	X		X
41	Croisement RN3-RD994 (Grande Romanie)	Х			Х	X
42	Point haut de la RD994 au droit de Somme-Yèvre	X			X	X
43	Point haut sur la RD54 à hauteur de Moivre	Х				X
44	RD61 au nord de Vanault-le-Châtel	X				X
45	Point haut de la RD1 à l'ouest de Longevas	Х				X
46	Point haut de la RN4 à l'approche de Coole	Х			X	X
47	Point haut de la RD977 à l'approche de Châlons	Х			Х	Х
48	Sortie sud de Châlons-en- Champagne sur la RN44			Х	Х	
49	RD80 en approche ouest de Cernon	Х			Х	Х
50	Dépression humide au droit de Vauclerc	Х				



Projet de parc éolien des Mothées Étude paysagère

Points de vue à l'échelle de l'aire d'étude éloignée



Points de vue

Eoliennes

Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Aire d'étude immédiate (600 m)

Aire d'étude rapprochée (6 km)
Aire d'étude éloignée (20 km)

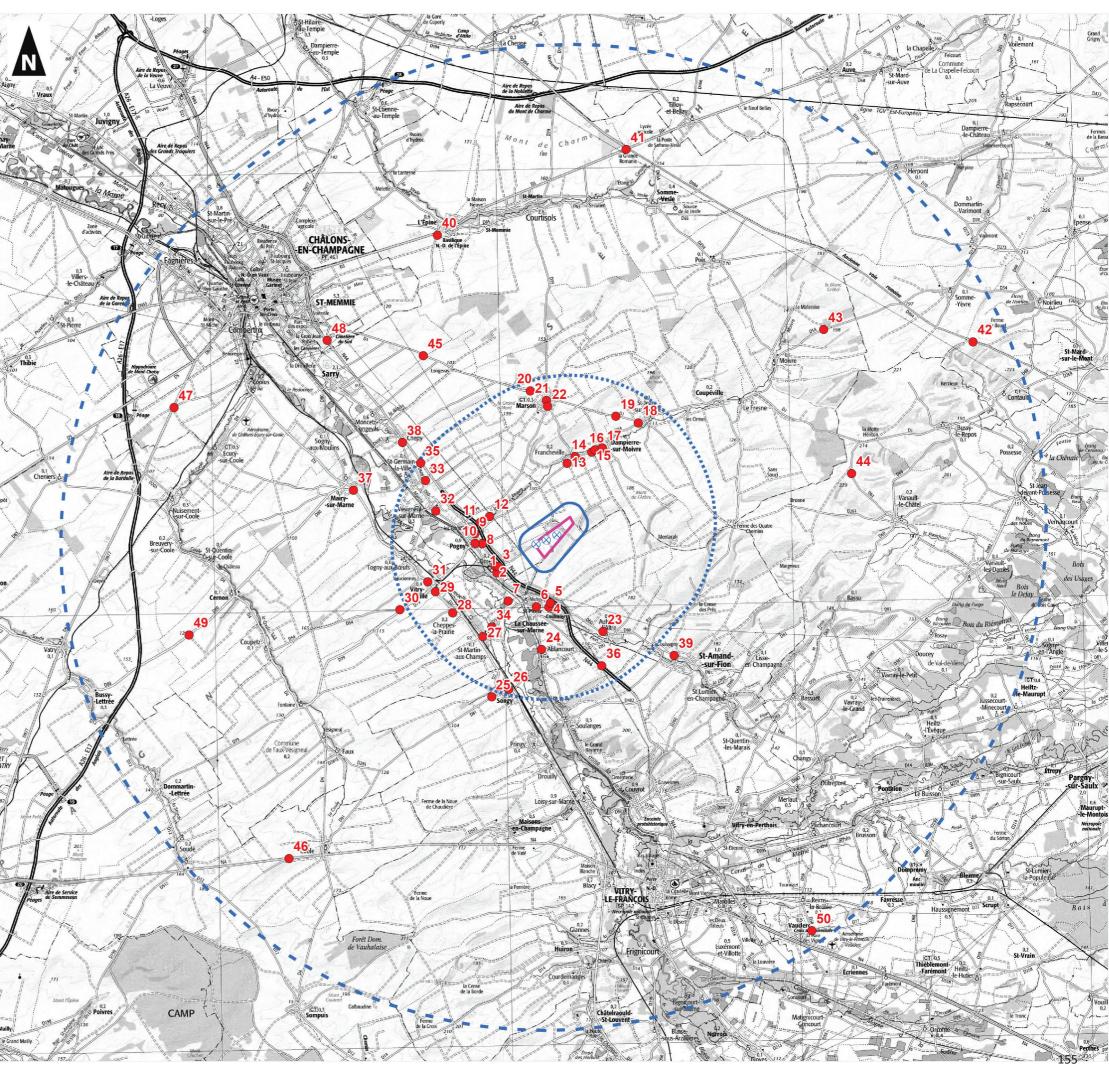


1:160 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



Réalisation : AUDDICE - 2018 Source de fond de carte : IGN Scan 100 [®] et Scan 1000[®] Sources de données : ESCOFI - AUDDICE, 2018



1 - Frange urbanisée d'Omey (abords de l'usine Omyacolor)

Le village d'Omey est bâti sur le flanc est de la vallée de la Marne, dans l'axe du vallon creusant le plateau en direction du site d'implantation. Sa frange urbaine ouvre des vues vers le projet éolien, bien que physiquement séparé de celui-ci par le passage de la RN44 (marquée d'un talus et de quelques arbres et arbustes).

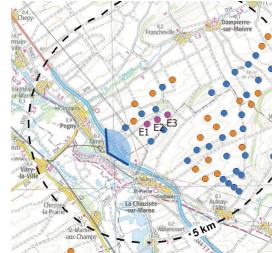
L'observateur se situe ici au droit de l'usine Omyacolor, sur le parking longeant le terrain de football. La végétation bordant la parcelle dessine une perspective dans le sens d'orientation du vallon. Les éoliennes en exploitation des Malandaux et de Côte de l'Epinette sont visibles en arrière-plan. A terme, une ou deux éoliennes du projet des Vents de la Moivre V s'ajouteront à la perception.

Le projet des Mothées vient prendre place dans l'espace de respiration entre les éoliennes, dans l'axe du vallon. Son implantation selon une ligne unique réduit son emprise spatiale depuis le village. Le recul opéré vis-à-vis de la vallée limite sa présence dans le champ visuel, tandis que le faible nombre de machines tempère une éventuelle densification.

Il y a un ajout d'impact, mais modéré compte tenue d'une implantation reculée et limitée, tant en termes d'emprise que de nombre d'éoliennes.

X (Lambert 93): 809799 Y (Lambert 93): 6861785 Cap (°): 58

Date : 23/07/2018 Éolienne la plus proche : 2,1 km (E1) Éolienne la plus éloignée : 3,0 km (E3) Angle de vue (°) 125

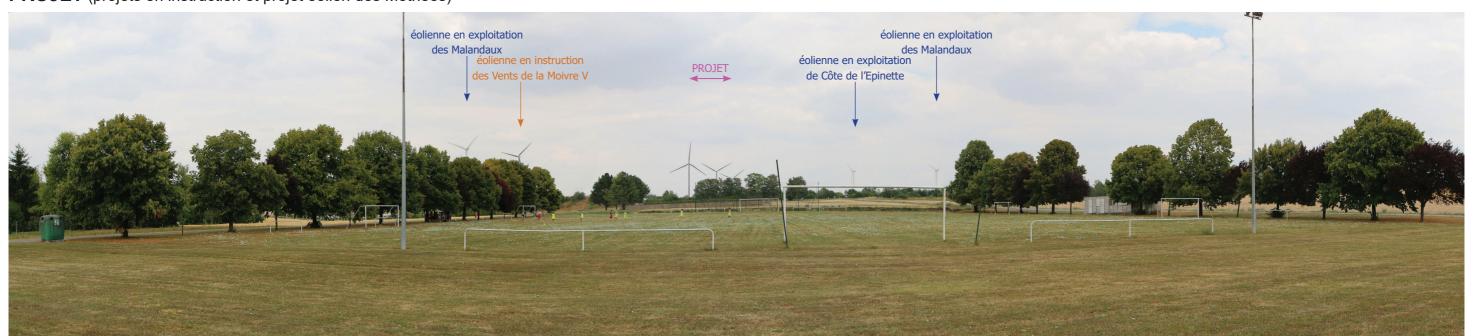


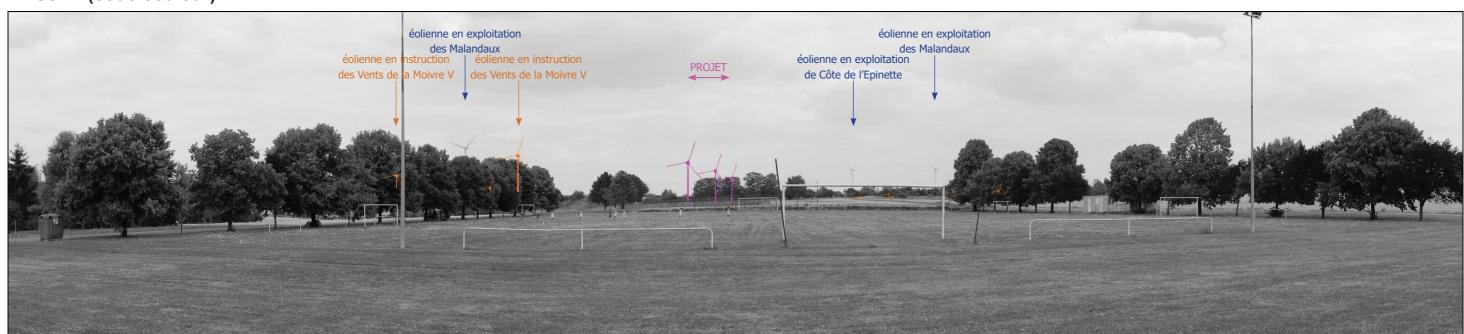


ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet éolien des Mothées)





PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





2 - Coeur d'Omey (abords de la mairie)

Le tissu urbain dense d'Omey limite les percées visuelles en direction du site d'implantation. Toutefois, certains espaces marquent une urbanisation plus lâche, ouvrant des perspectives vers l'extérieur. C'est ainsi le cas depuis la place de la mairie. La rue d'accès dessine une perspective vers le site d'implantation, fermée sur l'horizon par le passage de la RN44 (frontière visuelle raccourcissant l'horizon perceptible).

Seules les éoliennes en exploitation des Malandaux sont actuellement visibles, doublées à terme par celles en instruction des Vents de la Moivre V.

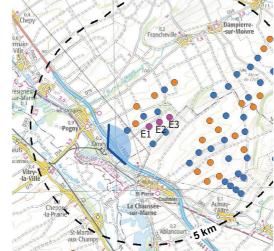
Le projet densifie la présence éolienne dans le champ visuel, en venant s'implanter entre les éoliennes des Malandaux. Son implantation a été réfléchie de manière à limiter les impacts, notamment par un recul vis-à-vis de la vallée de la Marne et du village, ainsi qu'une orientation d'implantation en ligne de fuite et un faible nombre d'éoliennes.

Il y a un ajout d'impact, mais modéré compte tenue d'une implantation reculée et limitée, tant en termes d'emprise que de nombre d'éoliennes.

X (Lambert 93): 809718 Y (Lambert 93): 6862081 Cap (°): 67

Date : 23/07/2018 Éolienne la plus proche : 2,0 km (E1) Éolienne la plus éloignée : 2,9 km (E3)

Angle de vue (°) 128



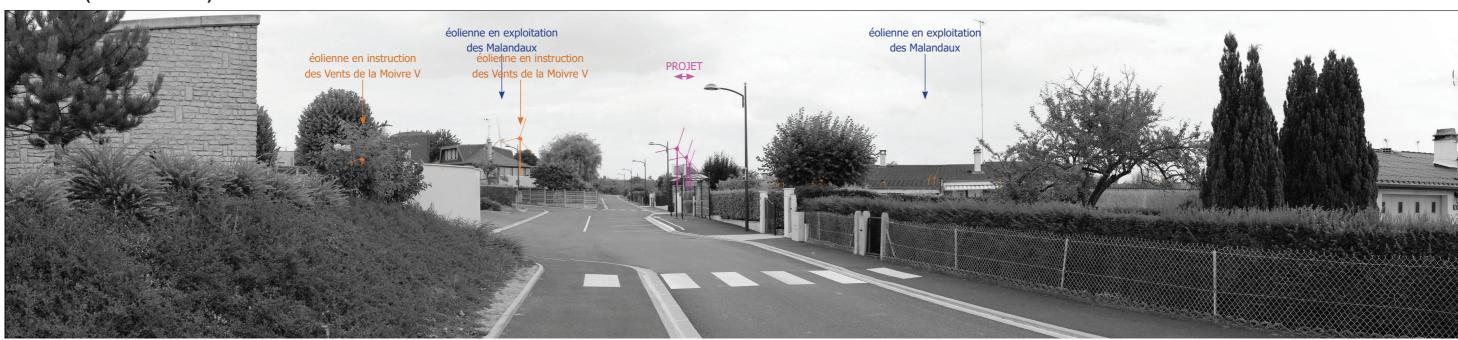


ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet éolien des Mothées)





PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





3 - Frange urbanisée d'Omey (proche du site d'implantation)

Sur ce point de vue, le passage de la RN44 se lit distinctement, son talus venant fermer l'horizon perceptible depuis cette frange urbanisée.

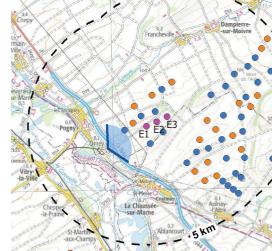
Les éoliennes en exploitation des Malandaux se perçoivent à l'arrière du talus, sans prégnance particulière.

Le projet viendra densifier la présence éolienne dans le champ visuel. Cet impact a été pris en compte dans la définition de l'implantation, de manière à limiter la perception des éoliennes. Il a notamment été acté la nécessité d'un recul vis-à-vis de la vallée de la Marne et du village, ainsi qu'une orientation d'implantation en ligne de fuite et un faible nombre d'éoliennes.

Il y a un ajout d'impact, mais modéré compte tenue d'une implantation reculée et limitée, tant en termes d'emprise que de nombre d'éoliennes.

X (Lambert 93): 809846 Y (Lambert 93): 6862052 Cap (°): 60

Date : 23/07/2018 Éolienne la plus proche : 1,9 km (E1) Éolienne la plus éloignée : 2,8 km (E3) Angle de vue (°) 127

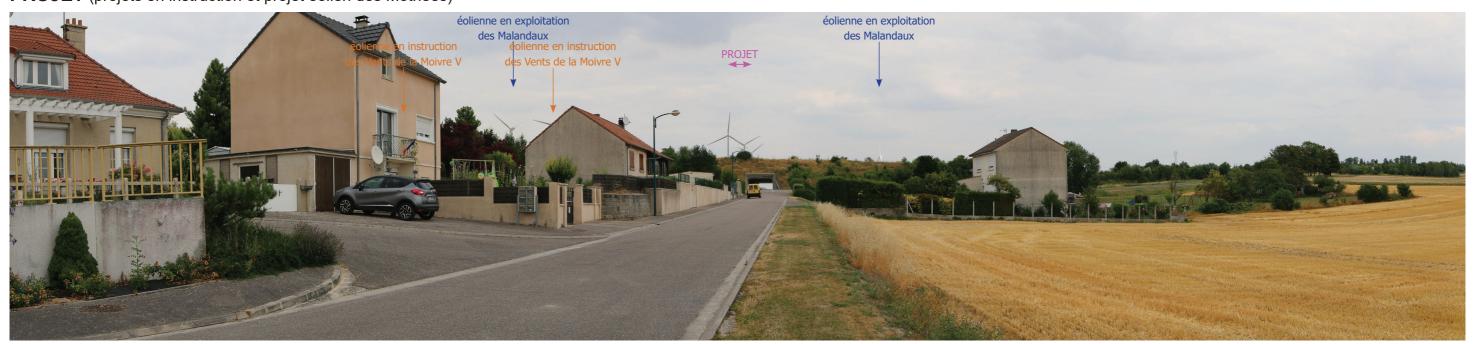


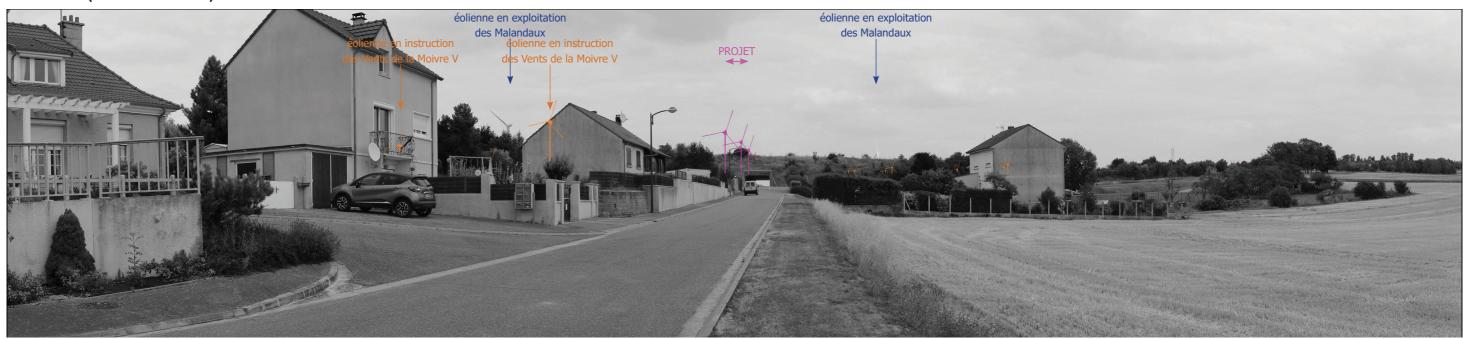


ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet éolien des Mothées)





PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





4 - Place de l'église de la Chaussée-sur-Marne

L'église Saint-Pierre de Coulmiers est la plus grande des deux églises marquant le village de la Chaussée-sur-Marne. Cet édifice est classé au titre des Monuments Historiques.

Il n'y a pas de covisibilité possible avec le projet, la situation de l'édifice et l'absence de recul ne permettant pas de vue conjointe entre le clocher et les éoliennes. La sensibilité de l'édifice tient aux perceptions vers le site d'implantation depuis la place de l'église et son chemin d'accès. En effet, une fenêtre dans le tissu urbain ouvre le regard vers le paysage extérieur, ponctué des éoliennes.

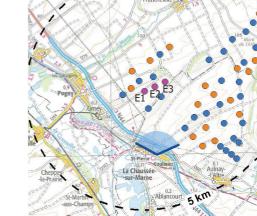
Les éoliennes actuellement visibles sont suffisamment espacées pour ne pas créer de saturation sur l'horizon. Le projet ajoute quelques éoliennes à la perception, mais dans des proportions raisonnables. Le nombre d'éoliennes projetées, leur espacement, leur implantation et leur échelle restent en cohérence avec le contexte éolien environnant et n'ajoutent qu'une faible densification au cumul perceptible.

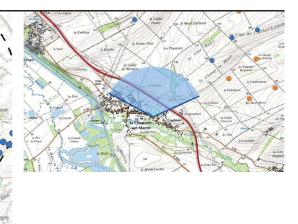
Il est à noter que cette perception ne s'effectue que depuis le parking, en tournant le dos à l'église. Au final, l'impact du projet sur l'édifice protégé est nul.

X (Lambert 93): 811995 Y (Lambert 93): 6860332 Cap (°): 2

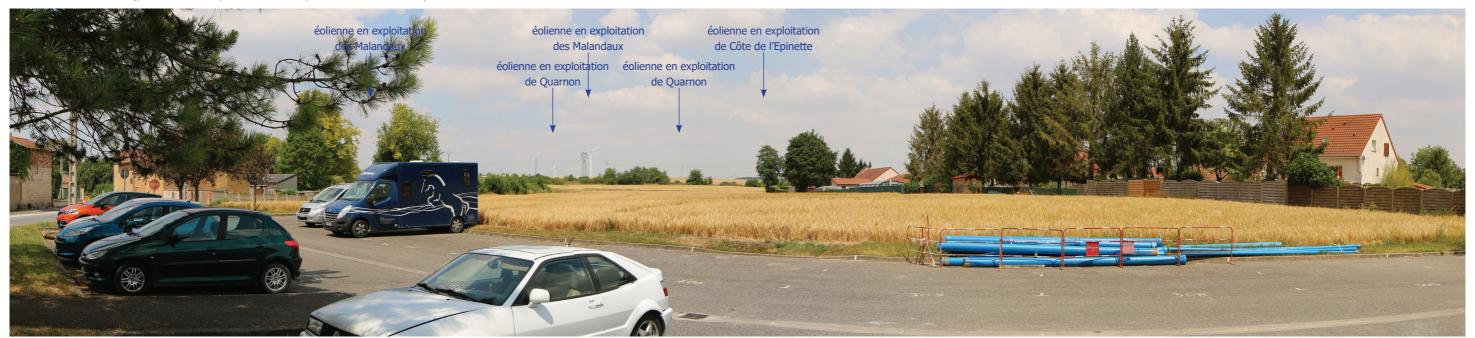
Date : 23/07/2018

Éolienne la plus proche : 2,7 km (E1) Éolienne la plus éloignée : 3,1 km (E3) Angle de vue (°) 127,5

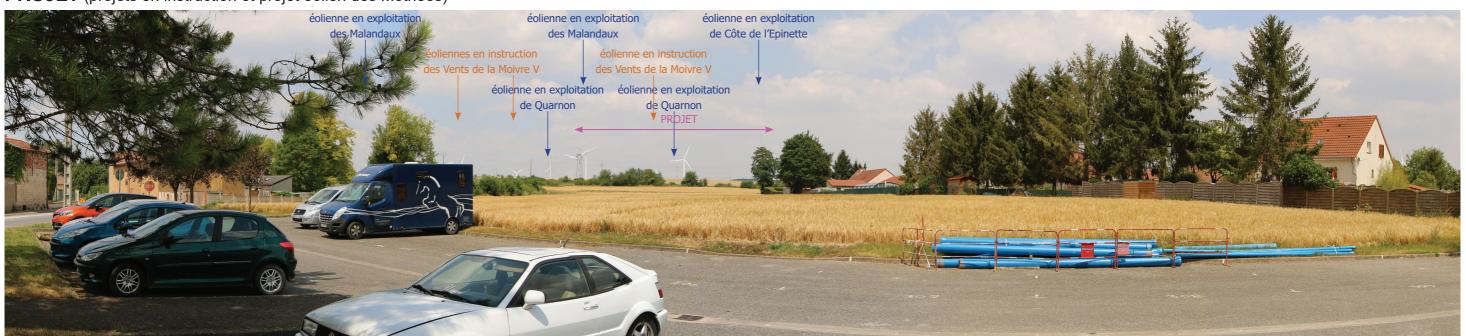


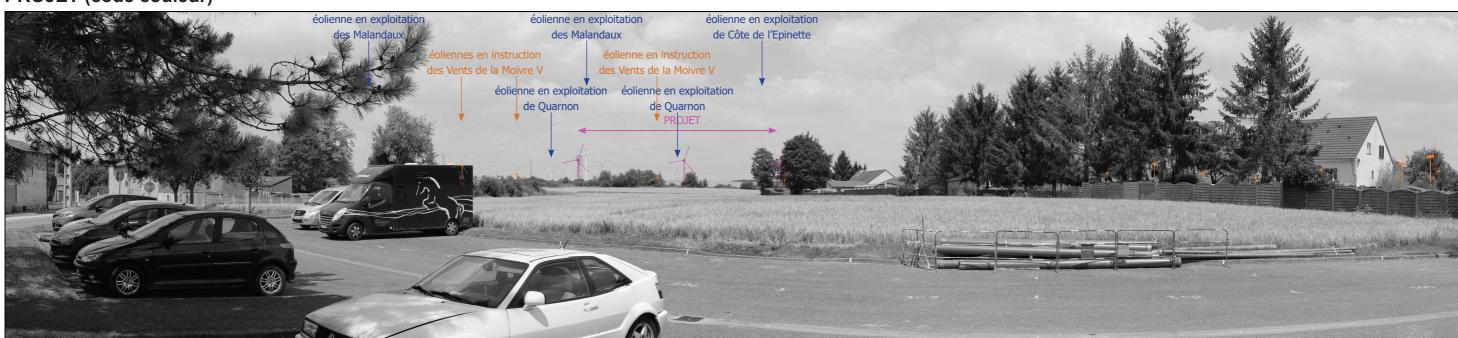


ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet éolien des Mothées)





situation du PROJET



5 - Frange urbanisée nord de la Chaussée-sur-Marne

Ce village est bâti à la jonction des vallées de la Marne et du Fion, avec un développement le long de l'axe de la vallée du Fion. Il en résulte une forme urbaine à la fois compacte et étendue. La progression entre les vallées et la plaine se fait ici de façon assez douce, le regard ouvrant alors facilement sur le paysage extérieur.

Depuis la frange urbanisée nord, et notamment les lotissements récents, le regard porte au-delà de la RN44 vers la plaine agricole, les éoliennes en exploitation et la zone d'implantation.

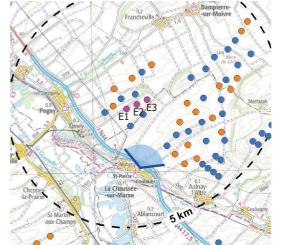
Les éoliennes actuellement visibles respectent une distance d'éloignement suffisante avec l'urbanisation. De même, des espaces de respiration avec les autres parcs éoliens environnants sont conservés.

Le projet s'inscrit au coeur du pôle éolien existant formé par les éoliennes des Malandaux, de Quarnon et de Côte de l'Epinette. Son emprise respecte l'emprise visuelle actuelle, l'échelle des éoliennes restant en cohérence avec les éoliennes proches.

Hormis une légère densification, le projet n'occasionne quasiment aucun impact sur la perception depuis les habitations.

X (Lambert 93): 812050 Y (Lambert 93): 6860511 Cap (°): 22

Date : 23/07/2018 Éolienne la plus proche : 2,6 km (E1) Éolienne la plus éloignée : 2,9 km (E3) Angle de vue (°) 122





ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet éolien des Mothées)





PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard

situation du PROJET



6 - Rue principale de la Chaussée-sur-Marne (perspective)

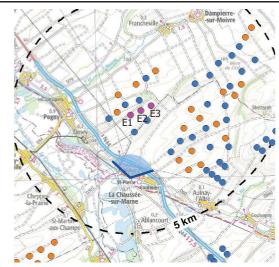
Depuis l'avenue du docteur Justin Jolly, une fois franchie la rivière du Fion et l'auberge du Clos de Mutigny, en direction du nord, une éolienne actuellement en exploitation (Malandaux) s'inscrit dans la perspective de la rue. La définition du projet envisagé s'est notamment basée sur cette perspective, l'enjeu étant d'éviter tout ajout d'éolienne dans l'axe visuel. S'est engagée alors une démarche de réduction des impacts, qui a conduit au projet final, avec des éoliennes décalées de l'axe.

Le projet retenu n'impacte ainsi pas la perspective identifiée.

X (Lambert 93): 811459 Y (Lambert 93): 6860351 Cap (°): 13

Date : 23/07/2018 Éolienne la plus proche : 2,6 km (E1) Éolienne la plus éloignée : 3,2 km (E3)

Angle de vue (°) 120

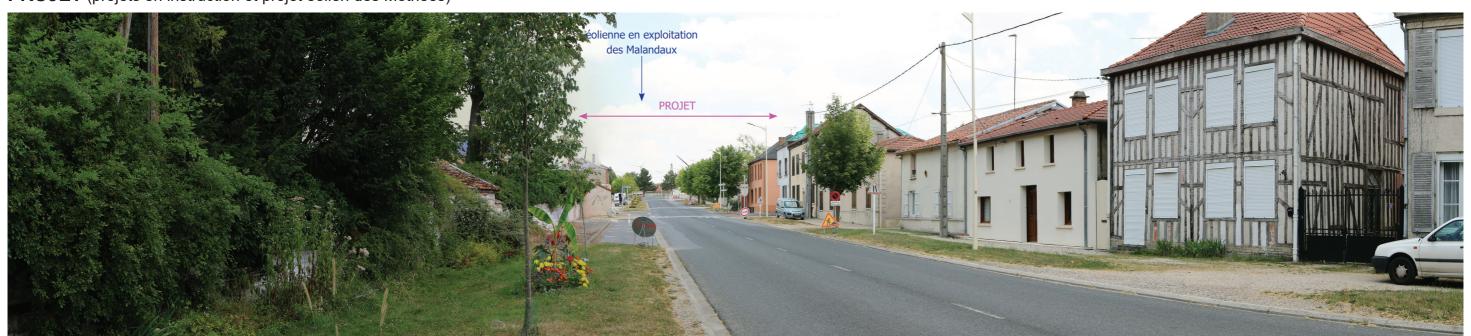


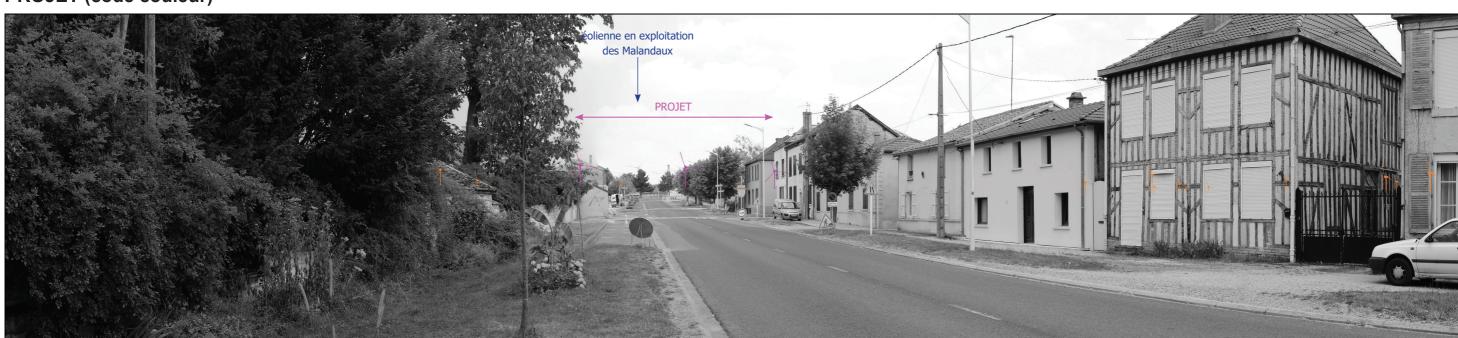


ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet éolien des Mothées)





PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





7 - Abords du site archéologique des Prés la Linotte et tracé du GR654

Au lieu-dit les Prés La Linotte, se trouve un site de l'Âge du fer, situé au coeur de la vallée de la Marne, à proximité d'un plan d'eau lié à l'extraction de la craie. Le GR654 passe également sur le chemin longeant ce site. Les abords de ce site sont cultivés et dégagés, le regard s'ouvrant pleinement sur la vallée et le paysage au-delà depuis son entrée. La vue s'ouvre à 180°, les éoliennes actuellement en exploitation étant visibles au-dessus du

couvert arboré de la vallée. L'enjeu de ce site tient en la densification du contexte éolien perçu et l'absence de création d'un front d'éoliennes au-dessus de la rupture de pente de la vallée.

Le projet s'inscrit au coeur du pôle éolien existant formé par les éoliennes des Malandaux, de Quarnon et de Côte de l'Epinette. Son emprise respecte l'emprise visuelle actuelle, l'échelle des éoliennes restant en cohérence avec

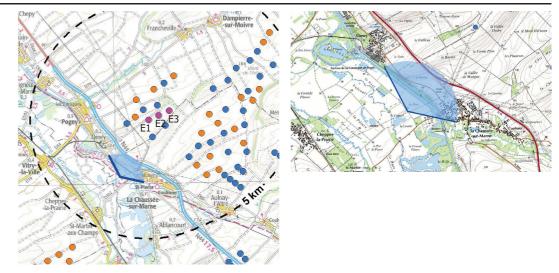
les éoliennes proches, sans surplomb dommageable sur la lisibilité du coteau de la vallée.

Hormis une légère densification, le projet n'occasionne aucun impact notable sur la perception depuis le site archéologique et le sentier de randonnée.

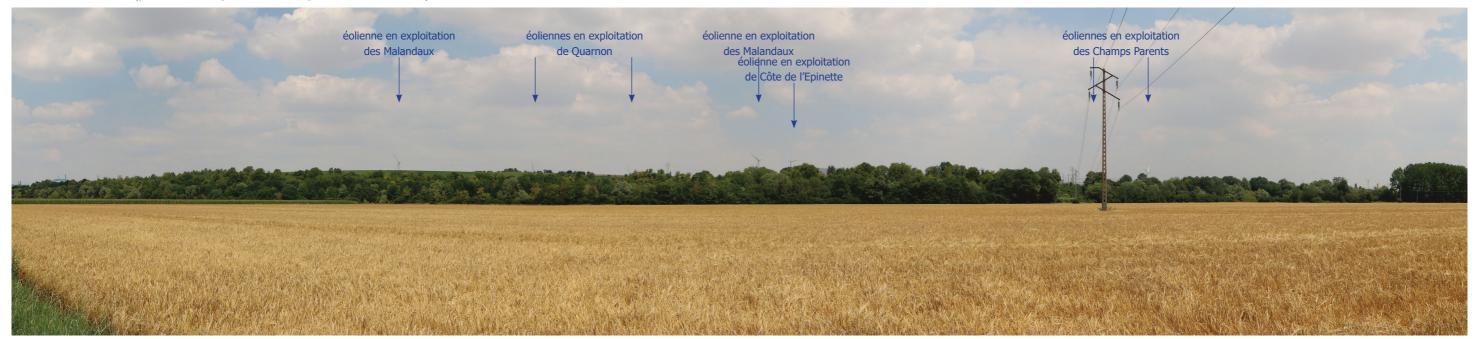
X (Lambert 93): 810267 Y (Lambert 93): 6860598 Cap (°): 37

Date : 23/07/2018 Éolienne la plus proche : 2,7 km (E1) Éolienne la plus éloignée : 3,5 km (E3)

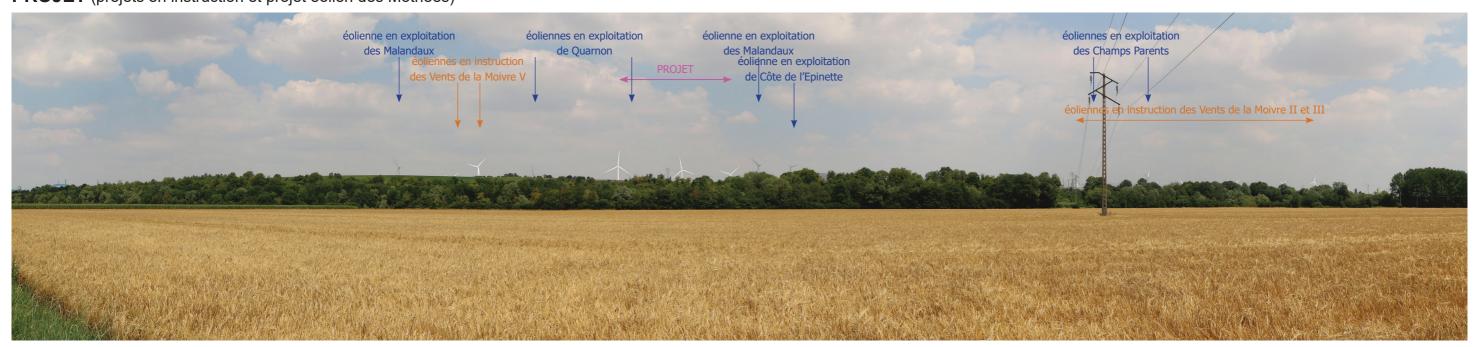
Angle de vue (°) 130

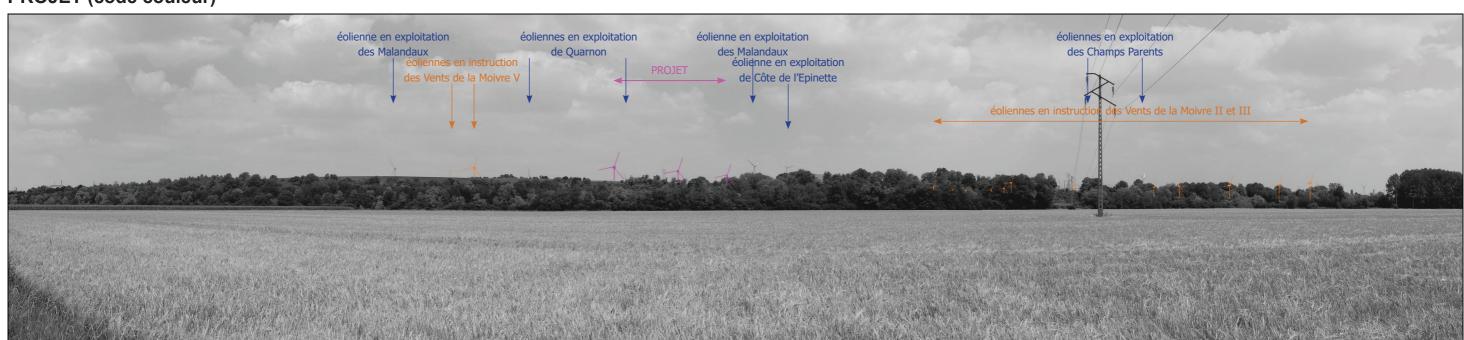


ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet éolien des Mothées)





situation du PROJET



8 - Frange urbanisée de Pogny (proche du site d'implantation)

Ce village prend place à la jonction entre les vallées de la Marne et de la Moivre, au croisement des axes de circulation, entre la RN44 et le canal de la Marne. La RN44 dessine une frontière nette avec la plaine agricole audelà, les talus bordant l'axe accentuant l'impression de barrière.

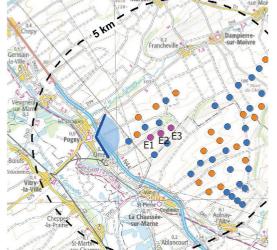
La frange urbanisée située entre la zone commerciale et la sortie en direction d'Omey par la RD60 s'ouvre vers le site d'implantation. Les éoliennes actuellement construites sont visibles, avec un retrait suffisant et une emprise réduite permettant de limiter leur présence dans le champ visuel.

Ce point de vue a notamment servi à la définition du projet final, l'enjeu tenant à respecter la perception actuelle. Ainsi, une distance de recul a été conservée avec la vallée de la Marne et la frange urbaine. De même, les éoliennes envisagées se retrouvent au coeur de l'ensemble formé par les éoliennes en exploitation, sans ajout d'emprise sur l'horizon (la suppression de l'éolienne E4 limite l'emprise du projet sur l'horizon). La hauteur des machines reste en cohérence avec les autres éoliennes proches.

Au final, hormis une densification raisonnée par un nombre restreint d'éoliennes, le projet n'a qu'un faible impact sur cette frange urbanisée.

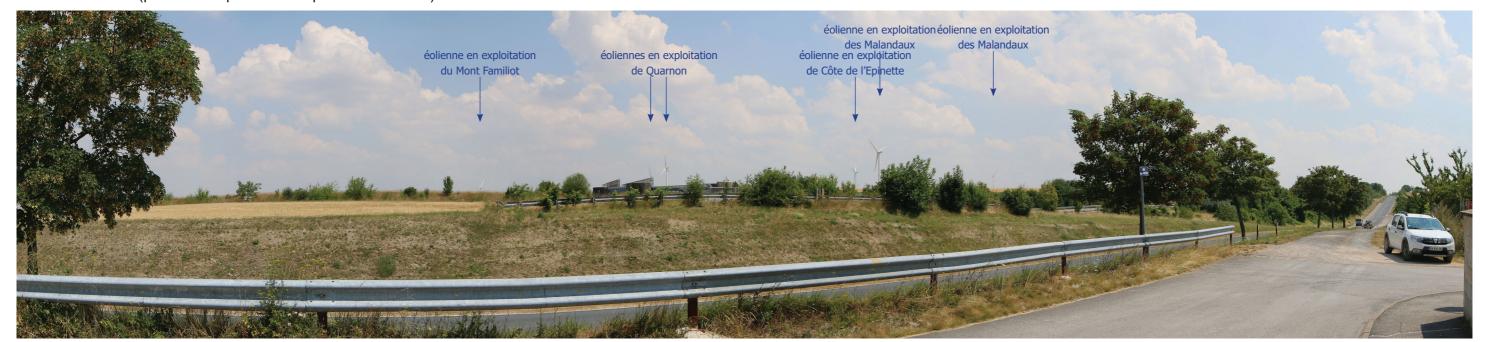
X (Lambert 93): 809168 Y (Lambert 93): 6863016 Cap (°): 85

Date : 24/07/2018 Éolienne la plus proche : 2,3 km (E1) Éolienne la plus éloignée : 3,2 km (E3) Angle de vue (°) 126



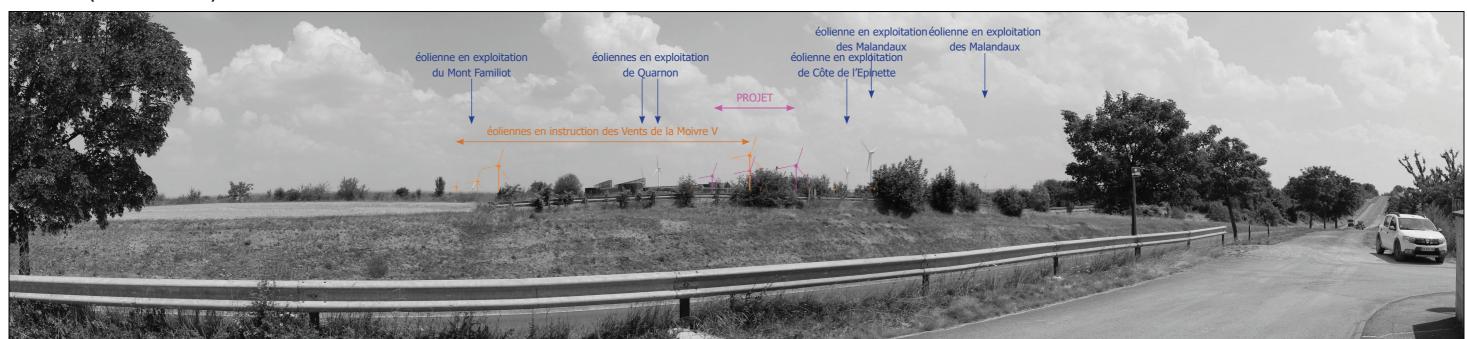


ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet éolien des Mothées)





PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





9 - Croisement au droit de la zone commerciale de Pogny

Pogny fait partie des lieux de vie centraux du territoire, avec sa zone commerciale et son pôle médical récent. Depuis cet espace de vie, le tissu urbain s'ouvre, permettant au regard des échappées vers le paysage extérieur. Malgré cette impression d'ouverture visuelle, seules deux éoliennes sont actuellement visibles au-dessus des toitures et des alignements d'arbres.

Le contexte éolien se densifiera un peu avec les éoliennes en instruction des Vents de la Moivre, mais sans réellement marquer le champ visuel, leur perception s'effaçant à l'arrière de la composition urbaine.

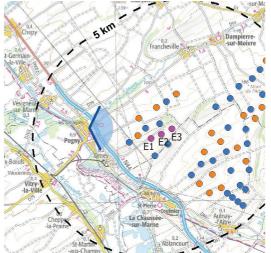
Il en va de même pour les éoliennes projetées, celles-ci se trouvant masquées par la végétation et les bâtiments, sans impact notable sur le tissu urbain.

Au final, le projet n'aura pas d'impact sur le fonctionnement visuel du coeur de vie de Pogny.

X (Lambert 93): 808867 Y (Lambert 93): 6863435 Cap (°): 89

Date : 24/07/2018 Éolienne la plus proche : 2,6 km (E1) Éolienne la plus éloignée : 3,5 km (E3)

Angle de vue (°) 128





ETAT INITIAL (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (projets en instruction et projet éolien des Mothées)





PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



